

Les subsides

M. Tobin: Un service postal rural?

M. Holtmann: Je suis sûr que vous aurez un service postal rural.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Poursuivons le débat.

M. George Baker (Gander—Twillingate): Madame la Présidente, les propos du président du comité sont fort intéressants. Ce matin, à partir de 9 heures, il a présidé un comité qui tient entre ses mains l'avenir du service postal, selon ce que le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré vendredi. Les Canadiens des régions urbaines et rurales s'inquiètent au sujet des Postes et se demandent s'ils vont pouvoir continuer à recevoir leur courrier.

Postes Canada s'est entièrement mécanisée et elle s'est dotée de machines postales automatiques et de boîtes postales automatiques. Les Canadiens croient sans doute que le courrier ne sera plus manutentionné par des êtres humains. Nous avons eu droit à la superboîte qui a fait un superflop.

Jamais encore les Postes n'avaient obtenu autant que le montant qui leur a été octroyé par le gouvernement conservateur pour financer leurs dépenses d'immobilisations de cette année et de l'année prochaine. Cet argent doit servir à payer des machines, mais pas des employés. Il a sans doute servi à acheter les 30 nouvelles Chrysler de l'administration centrale. C'est sans doute aussi avec cet argent que l'on a payé les 43 automobiles destinées aux dirigeants de Postes Canada. Il ne servira certainement pas à embaucher des facteurs pour que le courrier puisse être distribué à domicile. Il ne va certainement pas servir à payer le salaire des maîtres ou des maîtresses de poste des régions rurales dont certains travaillent à mi-temps, ou à temps partiel.

M. Forrestall: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'hésite à interrompre ce beau discours, mais le député porte une accusation très grave au sujet de l'achat d'automobiles. Je me suis donné la peine de vérifier moi-même. Comme le député ne veut sans doute pas induire la Chambre en erreur, je lui rappelle que ses renseignements sont faux.

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est une contestation plutôt qu'un rappel au Règlement. Le secrétaire parlementaire ayant mentionné la chose, peut-être pourra-t-il en discuter plus tard.

M. Baker: Vous avez parfaitement raison, madame la Présidente. Selon un usage établi de longue date, on ne doit pas mettre en doute l'exactitude des paroles d'un député, qu'elles soient vraies ou fausses.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker: Je me reprendrai en disant que *General Motors* a sans doute fait récemment un beau cadeau à Postes Canada.

M. Forrestall: Je pensais qu'il s'agissait de Chrysler. Branchez-vous.

M. McKenzie: Cet après-midi, ce sera Ford.

M. Baker: Le fait est qu'au moment de son élection, il y a deux ans, le gouvernement conservateur a déclaré que Postes Canada rentrerait dans ses frais et s'autofinancerait. En fait, Postes Canada ferme ses bureaux de poste ruraux sous l'égide de ce gouvernement. Depuis six mois, 48 bureaux de poste ont fermé leurs portes, surtout dans l'Ouest et, bien sûr, dans les circonscriptions conservatrices. Il y en a eu sept dans la région de l'Atlantique dont deux, récemment, à Terre-Neuve.

Je vais vous donner un exemple des agissements de Postes Canada. Ses agents sont allés, de porte en porte, dire aux habitants d'une localité dénommée Country Road, à Terre-Neuve, située à environ 4 milles de Bay Roberts, que leur bureau de poste serait fermé mais qu'ils auraient droit à une boîte postale gratuite pendant un an, à quatre milles de chez eux, à Bay Roberts. Bien sûr, les gens ont pensé qu'ils étaient obligés d'accepter cette décision. La même chose se passe un peu partout.

Je dirais qu'aucun bureau de poste n'a été fermé dans ma circonscription ou celle du député de Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin). Cependant on en ferme sur la côte est, la côte sud et la côte nord de Terre-Neuve.

Les régions rurales du pays comptent 5 221 bureaux de poste dont 3 521 doivent être privatisés prochainement. Selon le plan d'exploitation des postes, 1 700 de ces bureaux disparaîtront à la suite d'une fusion ou de leur remplacement par un système de sous-traitance et de superboîtes. Vous pouvez voir, madame la Présidente, quels changements draconiens ont été récemment à la Société canadienne des postes le plan approuvé par le Cabinet conservateur en octobre et annoncé à la Chambre en novembre.

• (1240)

Le ministre chargé de la Société et le premier ministre ne cessent de nous dire: Vous le savez bien, le plan de la poste sera soumis au comité de la Chambre des communes. Quand même, le plan a été approuvé au Cabinet en octobre de l'an dernier. Ce sont eux qui ont dit qu'il n'y aurait plus au Canada d'autres services de livraison du courrier à domicile. Supposons que quelqu'un décide de construire une maison dans un lotissement d'Ottawa ou de Toronto ou dans une autre ville. Je ne suis pas très au courant de la question, parce que je viens d'une région rurale de Terre-Neuve. Vous vous rendez compte, madame la Présidente: vous dépensez 100 000 \$ ou 150 000 \$ sur une maison, pour découvrir ensuite qu'il n'y aura jamais de distribution du courrier à domicile chez vous, alors qu'à l'autre coin la distribution se fait à domicile. Qu'est-ce que cela représente? Il est bien évident que la maison qui a la distribution à domicile est plus intéressante que celle de l'autre coin, où il faut aller chercher son courrier dans une boîte. Il est bien évident que celle qui reçoit le courrier à domicile vaut plus cher.